RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 09640
Numéro SIREN : 823 498 134
Nom ou dénomination : ABM VOITURES

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2019 sous le numéro de dépôt 22819

SOCIETE ABM VOITURES

SAS au Capital de 1 500 euros

Siège Social : 26 Rue Ernest Renan 93400 Saint-Ouen
SIREN 823 498 134

* * * * * * * * *

Procès-verbal des décisions des actionnaires
Décisions ordinaires

Procès-verbal du 08 juin 2018

* * * * * * * * *

« Pour copie certifiée conforme à l'original »

L'an deux-mille dix-huit, le 08 juin à dix-heures, la société ABM VOITURES, société de droit français dont le siège social est situé à 26 Rue Ernest Renan 93400 Saint-Ouen, d'un montant de capital de 1500.00 euros :
Représenté par :
Madame BOGDANOVIC Aleksandra

- Actionnaire et propriétaire des 77 actions de la société et d'une valeur nominale 10 euros
- Et présidente de la société.

Monsieur MINEVSKI Milan

- Actionnaire et propriétaire des 73 actions de la société et d'une valeur nominale 10 euros
- Et directeur général de la société.

Les actionnaires de l'entité ABM VOITURES, a sur la base des documents suivants :

- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Et conformément aux statuts, pris les décisions portant sur les thèmes suivants :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- L'affectation du résultat
- Poursuite de l'activité malgré la perte de la moitié du capital social
- Conventions réglementées et conventions courante questions diverses et formalités juridiques requises par la loi sur les sociétés

Première résolution

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny : dépôt N°22819 en date du 03/05/2019

Les actionnaires approuvent les comptes de cet exercice, présentant un niveau de capitaux propres de – 26 304 €, un total bilan de 5 263 € et un déficit comptable de 27 804 €.

Deuxième résolution
Les actionnaires décident d'affecter le déficit de l'exercice au 31 décembre 2017, soit – 27 804€ en totalité au report à nouveau.

Le report à nouveau s'élève, après affectation du résultat, à 27 804€ débiteur.

Troisième résolution
Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Quatrième résolution
Conventions réglementées et conventions courantes : Absence de convention réglementée.

Cinquième résolution
Les actionnaires confèrent tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De toutes les décisions ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires.

L'Actionnaire 1
Monsieur BOGDANOVIC Aleksandra

Aleksandra Bogdanovic

ABM VOITURES
26 Rue Ernest Renan
93400 SAINT-OUEN
823 498 134 R.C.S BOBIGNY
TVA : FR 56 823498134